

# Vos tarifs au quotidien

Agriculteurs  
Professionnels  
Associations  
Entreprises

---

## Conditions tarifaires

En vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2022

Tarifs en € HT

# Sommaire

---

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros .....	3
	Banque à distance .....	4
	Moyens et opérations de paiement .....	6
	Effets de commerce .....	10
	Offres groupées de services .....	10
	Irrégularités et incidents .....	12
	Financements bancaires .....	13
	Opérations à l'international .....	16
	Épargne, titres et placements financiers .....	18
	Assurances et prévoyance collectives .....	20
	Autres services .....	21
	Résoudre un litige .....	22

# Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

## Ouverture, clôture

Ouverture de compte : compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base <sup>1</sup> : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte	GRATUIT
• Au sein du groupe Crédit Agricole	
• Hors groupe Crédit Agricole	
Clôture/transfert de compte	GRATUIT

## Relevés de compte

	Papier	Électronique
Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine <sup>2</sup> (2 par mois)	1,70 €/mois	0,85 €/mois
Relevé décadaire <sup>2</sup> (3 par mois)	2,58 €/mois	1,29 €/mois
Relevé journalier	1,00 €/envoi	0,50 €/envoi
Rédition du relevé de compte du mois en cours	2,70 €/relevé	
Relevé Mensuel Détailé IFR des opérations cartes		
• réception relevé papier, coût à la ligne	5,29 €	
• réception par EDI, coût à la ligne	0,02 €	
avec un maximum de	260,15 €	

## Gestion du compte

● Frais de tenue de compte Professionnels	14,49 €/mois
Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Professionnels	GRATUIT
● Frais de tenue de compte Agriculteurs	6,80 €/mois
Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Agriculteurs	GRATUIT
Frais de tenue de compte Associations gérées en réseau de proximité	GRATUIT
Frais de tenue de compte Entreprises, Associations et SCI gérées en agences entreprises	25,20 €/mois
Frais de tenue de compte SCI, CSE, Syndicat et sociétés civiles gérées en réseau de proximité (facturation annuelle)	2,05 €/mois
● Commission de mouvement débit Professionnels	0,116 %/mois
Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Professionnels	GRATUIT
● Commission de mouvement débit Agriculteurs	0,095 %/mois
Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Agriculteurs	GRATUIT

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

1 - Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

2 - Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

Commission de mouvement débit Associations gérées en réseau de proximité	<b>GRATUIT</b>
Commission de mouvement débit Entreprises et Associations gérées en agences entreprises	<b>0,235 %/mois minimum 7,00 €</b>
● Commission d'actualisation Professionnels Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Professionnels	<b>23,00 €/an GRATUIT</b>
Commission d'actualisation Agriculteurs	<b>GRATUIT</b>
Commission d'actualisation Associations gérées en réseau de proximité	<b>GRATUIT</b>
Commission d'actualisation Entreprises et Associations gérées en agences entreprises	<b>199,00 €/SIREN</b>
Frais de recherche de document <sup>1</sup>	<b>15,75 €/document</b>
Recherche complexe type audit ou circularisation	<b>nous consulter</b>
Frais de gestion de compte inactif <sup>2</sup> Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	<b>30,00 €/an</b>
Relevé annuel des frais bancaires <sup>3</sup>	<b>GRATUIT</b>
Ecrêtage	<b>2,67 €/mois</b>
Centralisation de trésorerie	<b>nous consulter</b>
Relevé d'échelle simple	<b>GRATUIT</b>
Relevé d'échelle d'intérêts de comptes fusionnés (par compte)	<b>6,72 €/mois</b>

## Banque à distance

### Téléphone avec Filvert service vocal

(consultation des comptes)

Abonnement	<b>GRATUIT</b>
<b>Services d'alertes par SMS</b>	
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte	
Alerte de mise à disposition des moyens de paiement	<b>GRATUIT</b>
Alerte solde compte journalier (par mail ou sms) Si détention d'un Compte Service Professionnels ou Agriculteurs, ou d'un Compte à Composer Pro ou Agri	<b>6,44 €/mois GRATUIT</b>
● Alerte ecrêtage à l'abonnement Si détention d'un Compte à Composer Pro ou Agri avec module «Placement programmé»	<b>0,33 €/mois GRATUIT</b>

### Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL)<sup>4</sup> abonnement mensuel

Offre de base (consultation et virements entre comptes consultables)	<b>GRATUIT</b>
● Offre Vision + (virements unitaires et sur liste + effets) Si détention d'un Compte Service Professionnels ou Agriculteurs, d'un Compte à Composer Pro ou Agri, ou d'un contrat EDI/EBICS	<b>4,98 €/mois GRATUIT</b>

1 - Hors relevé de compte du mois en cours et Imprimé Fiscal Unique

2 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement depuis 12 mois, dans la limite de 30€ et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et produits et services bancaires liés à ces comptes.

3 - Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

4 - Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

<b>● Offre Action Pro</b> (virements unitaires et sur liste + effets + bourse) Si détention d'un Compte Service Professionnels ou Agriculteurs, d'un Compte à Composer Pro ou Agri, ou d'un contrat EDI/EBICS	<b>9,66 €/mois GRATUIT</b>
---	--------------------------------

<b>● Offre utilisateur</b> Si détention d'un Compte Service Professionnels ou Agriculteurs, d'un Compte à Composer Pro ou Agri, ou d'un contrat EDI/EBICS	<b>4,98 €/mois GRATUIT</b>
---	--------------------------------

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet [www.ca-valdefrance.fr](http://www.ca-valdefrance.fr)
- Nos applications mobiles - téléchargement et accès gratuit.

## Certificat électronique

<b>Ma signature EDI<sup>1</sup></b>	<b>3,50 €/mois</b>
<b>Swift 3S Key</b> (service de signature électronique)	<b>nous consulter</b>
<b>Solution par clé USB seule «Ca Certificat Plus»</b> (plus commercialisée depuis 2016)	<b>nous consulter</b>
<b>Solution certification RGS</b>	<b>nous consulter</b>
<b>TRACEO</b>	<b>3,65 €/mois</b>

## Services d'échanges de données informatisées (EDI)

### EdiWeb<sup>2</sup>

<b>EDI WEB, offre «premier prix» (sens client/banque uniquement)</b>	<b>12,40 €/mois</b>
<b>EDI WEB</b>	<b>26,15 €/mois</b>
• <b>Coût à la ligne (relevé de compte)</b>	<b>0,02 € à 0,08 €</b>
<b>Package EDI WEB - offre «premier prix» (sens client/banque uniquement) + Ma Signature EDI</b>	<b>14,40 €/mois</b>
<b>Package EDI WEB + Ma Signature EDI</b>	<b>28,15 €/mois</b>

### Autres solutions

<b>EBICS, EBICS TS ...</b>	<b>à partir de 53,50 €/mois</b>
• <b>Coût à la ligne (relevé de compte)</b>	<b>0,02 € à 0,08 €</b>
<b>SwiftNet</b>	<b>à partir de 110,00 €/mois</b>
<b>Pack Prélèvement</b>	
• < 20 prélèvements par mois	<b>7,95 €/mois</b>
• entre 20 et 100 prélèvements par mois	<b>12,95 €/mois</b>
• au delà	<b>nous consulter</b>
<b>Installation logiciel sur site</b>	<b>minimum 215,00 €</b>
<b>Installation logiciel par téléphone</b>	<b>minimum 108,00 €</b>
<b>Assistance exceptionnelle</b>	<b>avec déplacement, minimum 108,00 € sans déplacement 54,00 €</b>
<b>Santeffi</b> (télétransmission pour les professionnels de santé)	<b>nous consulter</b>

1 - Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

2 - Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.



# Moyens et opérations de paiement

## Espèces

Retrait d'espèces en agence	GRATUIT
Versement d'espèces en agence	GRATUIT
Retrait Carte minute <sup>1</sup>	3,00 €/retrait
Retrait d'espèces de dépannage avec carte à un guichet en France, hors réseau CA ou à l'étranger	2,40 % + forfait 9,40 €/retrait
Mise à disposition par la CR d'un retrait (sans carte) d'espèces de dépannage à la demande du porteur situé à l'étranger	forfait 9,40 €/retrait
Mise à disposition de fonds ou d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale de Crédit Agricole	17,80 €
Versement et retrait d'espèces triées, non triées	nous consulter
Mise à disposition de coffres dépôt d'espèces	nous consulter

## Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
<b>Frais d'envoi de chéquier :</b>	
• en Lettre Expert [frais de poste inclus] à la demande du client	7,50 €/envoi
• en pli simple à la demande du client	2,00 €/envoi
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) dont les numéros se suivent, par l'émetteur	16,30 €
Frais d'émission d'un chèque de banque <sup>2</sup>	13,85 €
Frais de confection de lettre chèque	nous consulter
● Date de valeur chèque remis à l'encaissement	J+1
à compter de son inscription sur le compte	
Si détention d'un Compte à Composer Pro ou Agri	J

## Monétique

### Les cartes bancaires

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre conseiller.

Carte de dépôt espèces	GRATUIT
Carte Mastercard Pro à autorisation systématique et à débit immédiat (dédiée aux clients "Droit au compte")	GRATUIT
Carte Mastercard à autorisation systématique et à débit immédiat Entreprise Individuelle ou Personne Morale	36,10 €/an
Carte « Business Mastercard »	
• à débit immédiat	54,50 €/an
• à débit différé	57,00 €/an
Carte « Business Executive »	
• à débit immédiat	139,00 €/an
• à débit différé	139,00 €/an
Commande de carte en urgence	5,90 €
Rédition du code confidentiel (par envoi de courrier ou de SMS)	9,60 €
Renouvellement suite à perte ou vol de la carte	8,30 €
Refabrication de la carte en cas de détérioration	GRATUIT

1 - Délivrance d'une carte de retrait d'espèces en euros, à usage unique.

2 - Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

<b>Modification des plafonds d'utilisation</b> à la demande du titulaire de la carte, en agence	<b>10,00 €</b>
Si modification réalisée sur les applis «Ma Banque» ou «Paiement Mobile», ou par téléphone auprès de SOS Carte	<b>GRATUIT</b>

<b>Recherche de facturette</b>	<b>17,75 €</b>
--------------------------------	----------------

<b>Opposition de la carte</b>	
-------------------------------	--

<b>Opposition faite par le titulaire de la carte</b>	<b>GRATUIT</b>
--	----------------

<b>Retrait par carte</b>	
--------------------------	--

Retrait par carte en euros<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

<b>Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets</b>	
---	--

du Crédit Agricole      d'une autre banque

• Business Mastercard	<b>GRATUIT</b>	<b>1,00 €/retrait à partir du 3<sup>ème</sup> retrait</b>
• Mastercard	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>

#### Autres retraits<sup>2</sup>

<b>Frais fixes</b>	<b>5,50 €/retrait</b>
+ Frais proportionnels à l'opération	<b>2,40 %</b>

#### Paiements par carte

<b>Paiement par carte en euros<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)</b>	<b>GRATUIT</b>
---	----------------

<b>Autres paiements par carte<sup>2</sup></b>	
Frais proportionnels au montant du paiement	<b>2,40 %</b>

#### Acceptation des paiements par carte en euros

Une large gamme d'offres de location de terminaux de paiement électronique (GPRS, ADSL, Up2pay Mobile...) est à votre disposition pour faciliter l'acceptation du paiement par carte. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

<b>Location de terminaux de paiement par cartes bancaires</b>	<b>à partir de 12,94 €/mois</b>
• Frais d'installation	<b>GRATUIT</b>

<b>Prestation de service Up2pay Mobile<sup>3</sup></b>	
• Offre de location du lecteur	<b>17,00 €/mois</b>
• Offre d'achat du lecteur	<b>69,00 €</b>

<b>Commission sur le chiffre d'affaires cartes bancaires</b>	<b>nous consulter</b>
--	-----------------------

<b>Carte privative</b>	<b>nous consulter</b>
------------------------	-----------------------

<b>Relevé adhérent cartes</b>	<b>GRATUIT</b>
-------------------------------	----------------

<b>Offre encaissement fractionné</b>	<b>nous consulter</b>
--------------------------------------	-----------------------

<b>Saisie manuelle de tickets carte bancaire</b>	<b>0,44 €/ticket</b>
--	----------------------

1 - Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

2 - Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

3 - Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM. AVEM, Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur- Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236.

## E-transaction (paiement électronique)<sup>1</sup>

### Offre TFC VAD

- installation : GRATUIT
- par mois : 15,61 €
- par transaction : GRATUIT

### Offre Access

- installation : 92,60 €
- par mois : 17,00 €
- par transaction : 0,15 €

### Offre Premium

- installation : 92,60 €
- par mois : 20,00 €
- par transaction : 0,15 €

## E-facture (SEPA MAIL)

[nous consulter](#)

### Offre E-commerce<sup>2</sup>

#### Pack E-vitrine<sup>2</sup> (création d'un site internet)

- installation : 100,00 €
- par mois : 20,00 €

#### Pack E-boutique<sup>3</sup> (création d'un site internet et la solution permettant les encaissements)

- installation : 250,00 €
- par mois : 55,00 €

### Editeur de lecteur chèque

#### Location comprenant maintenance, assistance et installation

14,50 €/mois

#### Télécollecte automatisée en flux réconciliés

0,02 €/chèque traité

## Virements SEPA (SCT)<sup>4</sup>

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
<strong>Frais par virement occasionnel</strong>		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,95 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
<strong>Frais de mise en place d'un virement permanent</strong>	GRATUIT	4,80 €
<strong>Frais par virement permanent</strong>		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,50 €

1 - L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.

2 - Le Pack E-commerce est une offre AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236), soumise à conditions.

3 - Le Pack e-boutique nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte de paiement incluant l'offre « Premium » de l'option « Services E-transactions.

4 - Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 23) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.  
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.  
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.  
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.  
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.  
- Royaume-Uni

## Émission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet [www.ca-valdefrance.fr](http://www.ca-valdefrance.fr)

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale	1,00 €
---	--------

Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
------------------------------	---------

Virement dit express émis vers la France en valeur compensée	12,95 €/virement
--	------------------

Virement SEPA télétransmis	0,27 €/virement
----------------------------	-----------------

### Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

• Si paiement ≤ 8,45 €	montant du paiement
• Si paiement > 8,45 €	8,45 €

## Virements non SEPA<sup>4</sup>

### Opération libellée en devises ou en euros hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 17,90 €

Réception d'un virement non SEPA	17,90 €/virement
----------------------------------	------------------

Option frais «OUR» (tous les frais, y compris ceux de banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	<a href="#">nous consulter</a>
---	--------------------------------

### Virement en nombre par EDI ou Internet

• Par remise	GRATUIT
• Par virement EDI	0,27 €
• Par virement internet	GRATUIT

### Virement de trésorerie

• Saisi à l'agence	12,95 €
• Virement télétransmis par EDI	5,99 €

## Prélèvements SEPA<sup>4</sup> (SDD)<sup>5</sup>

### et Titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA<sup>4</sup>

Demande d'un Identifiant Crédancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	52,95 €
--	---------

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
--	---------

Remise télétransmise d'ordre de prélèvements européens (SDD)	GRATUIT
• Par remise via EDI	0,32 €
• Par prélèvement via EDI	

Demande d'autorisation B to B (sauf certains organismes)	10,95 €
--	---------

Remise télétransmise de prélèvements européens (SDD) en B to B	GRATUIT
• Par remise	0,44 €
• Par prélèvement	

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
--	---------

5 - Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.



# Effets de commerce

## Effets à l'encaissement

LCR/BOR support papier :

• par remise	8,15 €
• par effet	3,82 €

LCR/BOR via EDI ou internet :

• par remise	GRATUIT
• par effet	0,47 €

Changement de domiciliation ou toutes autres modifications sur l'effet du tiré, demandé par le tireur

19,52 €



## Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

### Compte à Composer Pro et Agri<sup>1</sup>

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

#### SOCLE

Frais de tenue de compte actif

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (Offre Action Pro)

Consultation et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque Pro)

E-relevé et relevé de compte (bimensuel)

Alerte solde compte journalier (par mail ou sms)

Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date de l'échéance

Commission de mouvement

Commission du plus fort découvert (CAC Pro uniquement)

Commission d'actualisation (CAC Pro uniquement)

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus ou Agri Plus)<sup>2</sup>

Accès aux Services Experts de Pleinchamp (CAC Agri uniquement)

CAC Pro : flux confiés		CAC Agri : flux confiés	
< 5 000 €	7,70 €/mois	< 75 000 €	13,56 €/mois
de 5 001 à 10 000 €	12,65 €/mois	de 75 001 à 300 000 €	21,49 €/mois
de 10 001 à 80 000 €	19,55 €/mois	de 300 001 à 750 000 €	31,66 €/mois
de 80 001 à 150 000 €	25,03 €/mois	de 750 001 à 1 500 000 €	39,19 €/mois
de 150 001 à 400 000 €	36,36 €/mois	de 1 500 001 à 3 000 000 €	50,39 €/mois
de 400 001 à 800 000 €	43,40 €/mois		
de 800 001 à 1 500 000 €	50,78 €/mois		
de 1 500 001 à 3 000 000 €	66,84 €/mois		

#### Module placement programmé

Placement de l'excédent de trésorerie sur des supports d'épargne	2,00 €/mois
--	-------------

1 - Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

2 - Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

## Autres offres groupées de services<sup>1</sup>

Compte Service Professionnels Plus commercialisé depuis mai 2009 Flux confiés :	Compte Service Professionnels Plus commercialisé depuis novembre 2012 Flux confiés :
Compte Service 1 : < 76 000 € <b>14,49 €/mois</b>	Compte Service 1 : < 80 000 € <b>19,83 €/mois</b>
Compte Service 2 : de 76 001 à 152 000 € <b>20,08 €/mois</b>	Socle : de 80 001 à 150 000 € <b>25,40 €/mois</b>
Compte Service 3 : de 152 001 à 400 000 € <b>31,58 €/mois</b>	Socle : de 150 001 à 400 000 € <b>36,90 €/mois</b>
Compte Service 1 + Securicompte <b>19,83 €/mois</b>	Socle : de 400 001 à 800 000 € <b>44,03 €/mois</b>
Compte Service 2 + Securicompte <b>25,42 €/mois</b>	Option Coup dur Matériel <b>5,79 €/mois</b>
Compte Service 3 + Securicompte <b>36,90 €/mois</b>	
<b>Compte Service Agriculteurs Essentiel</b> (plus commercialisé depuis 11/2012)	
• option Coup dur matériel et hospitalisation <b>13,25 €/mois</b>	
<b>5,88 €/mois</b>	
<b>Compte Service Agriculteurs Privilège</b> (plus commercialisé depuis 02/2009) <b>19,27 €/mois</b>	
<b>Compte Service Agriculteurs</b> (plus commercialisé depuis 02/2009) <b>13,25 €/mois</b>	

1 - Les Compte Service Professionnels et Agriculteurs ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.



# Irrégularités et incidents

## Incidents de fonctionnement sur compte

### Commission d'intervention<sup>1</sup>

• par opération	8,90 €
• plafond journalier	44,50 €
• plafond mensuel	267,00 €

### En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

34,52 €/chèque

GRATUIT

### Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

13,75 €

### Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

Les montants comprennent les frais de rejet de chèque, l'envoi de la lettre d'injonction, le blocage de provision affectée, le certificat de non paiement, les frais de régularisation et la commission d'intervention, par chèque impayé<sup>2</sup>

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €
- Montant du chèque supérieur à 50 €

30,00 €/chèque

50,00 €/chèque

### Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement<sup>3</sup>

montant du paiement

20,00 €

### Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que défaut de provision

montant du paiement

8,12 €

### Frais de non-exécution de virement externe différé ou permanent pour défaut de provision

montant du paiement

8,12 €

### Effet rejeté pour défaut de provision ou prorogation facturé au tiré

20,40 €

### Impayés sur prélèvement émis et remis à l'encaissement

16,98 €

### Retour d'effet impayé ou rejet technique facturé au tireur

18,73 €

## Opérations Particulières

### Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)

19,40 €

### Frais de gestion d'adresse NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée)

15,85 €/an

### Frais par saisie attribution ou conservatoire

80,95 €/par acte

### Frais par saisie administrative à tiers détenteur pour le prix indiqué :

10% du montant dû au Trésor public,  
dans la limite d'un plafond de 100 €

1 - Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

2 - Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

3 - En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.



# Financements bancaires<sup>1</sup>

## Facilité de caisse

Frais de dossier	<b>GRATUIT</b>
------------------	----------------

## Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier	<b>0,50 % du montant autorisé minimum 115,00 €</b>
------------------	--

Commission d'engagement Professionnels et Entreprises	<b>0,50 % du montant autorisé</b>
---	-----------------------------------

Commission d'engagement Agriculteurs	<b>0,20 % du montant autorisé</b>
--------------------------------------	-----------------------------------

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	<b>minimum 58,00 €</b>
--	------------------------

● Commission du plus fort découvert Professionnels	<b>0,08 %/mois</b>
--	--------------------

Si détention d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer Professionnels	<b>GRATUIT</b>
---	----------------

Commission du plus fort découvert Agriculteurs	<b>GRATUIT</b>
--	----------------

Commission du plus fort découvert Entreprises	<b>0,09 %/mois</b>
---	--------------------

## Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier	<b>0,50 % du montant autorisé minimum 115,00 €</b>
------------------	--

Commission d'engagement Professionnels et Entreprises	<b>0,50 % du montant autorisé</b>
---	-----------------------------------

Commission d'engagement Agriculteurs	<b>0,20 % du montant autorisé</b>
--------------------------------------	-----------------------------------

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	<b>minimum 58,00 €</b>
--	------------------------

Intérêts d'escompte	
---------------------	--

• par effet	
• avec un minimum de	<b>nous consulter 1,57 €</b>

## Dailly

Frais de dossier	<b>0,50 % du montant autorisé minimum 115,00 €</b>
------------------	--

Commission d'engagement Professionnels et Entreprises	<b>0,50 % du montant autorisé</b>
---	-----------------------------------

Commission d'engagement Agriculteurs	<b>0,20 % du montant autorisé</b>
--------------------------------------	-----------------------------------

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTV)	<b>minimum 58,00 €</b>
---	------------------------

## Cession de créance loi Dailly

Bordereau	<b>16,99 €</b>
-----------	----------------

Par ligne	<b>1,25 €</b>
-----------	---------------

Notification, changement d'échéance	<b>16,99 €</b>
-------------------------------------	----------------

Relance (envoi de lettre avec accusé de réception)	<b>6,45 €</b>
--	---------------

Impayé	<b>19,25 €</b>
--------	----------------

1 - Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où le TMCT = 50 % Euribor mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

## Crédit court terme

Frais de dossier	0,50 % du montant autorisé minimum 115,00 €
------------------	--

Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie (RNTV)	minimum 58,00 €
---	-----------------

## Agil'Appro<sup>1</sup>

Frais de dossier	1,00 % minimum 50,00 € maximum 150,00 €
------------------	---

## Crédit d'investissement

Prêt moyen, long terme pour les clients gérés en réseau de proximité	
• Frais de dossier	1,00 %
• Prêts < 15 000 €, minimum	155,00 €

Prêt moyen, long terme pour les clients gérés en agences entreprises	
• Frais de dossier	1,00 %
• Prêts < 15 000 €, minimum	265,00 €

Prêt Agilor	
• Frais de dossier	60,00 €
	Prêts ≤ 5 000 €
	110,00 €
Prêts > 5 000 €	

Frais de dossier Prêt Express Pro Agri	à partir de 110,00 €
--	-------------------------

Analyse de projet et délivrance d'accord bancaire sur le marché de l'agriculture (forfait)	345,00 €
---	----------

Prêt à la création d'entreprise	<a href="#">nous consulter</a>
---------------------------------	--------------------------------

Prêt installation artisan	<a href="#">nous consulter</a>
---------------------------	--------------------------------

Crédit bail mobilier et/ou immobilier	<a href="#">nous consulter</a>
---------------------------------------	--------------------------------

## Cautionnement bancaire

Commission sur encours	de 1,00 à 3,00 % minimum 30,05 €
------------------------	-------------------------------------

Frais de dossier	minimum 38,90 €
------------------	-----------------

Frais d'acte	<a href="#">nous consulter</a>
--------------	--------------------------------

Service E-caution	<a href="#">nous consulter</a>
-------------------	--------------------------------

## Autres frais

Rédition de tableau d'amortissement	18,50 €
-------------------------------------	---------

Modification de compte à débiter	42,10 €
----------------------------------	---------

Modification de la date d'échéance	42,10 €
------------------------------------	---------

Autres modifications simples de prêt (sans avenant)	42,10 €
---	---------

Modification complexe de prêt (avec avenant)	130,20 €
--	----------

Décompte de prêt hors DCI (Directive Crédit Immobilier)	39,15 €
---	---------

Frais d'acte de mainlevée hypothécaire	130,20 €
--	----------

Information annuelle des cautions	48,40 €
-----------------------------------	---------

Attestations diverses liées au prêt	18,50 €
-------------------------------------	---------

1 - Hors frais de garantie éventuels.

Recherche contrat / photocopie	<b>52,40 €</b>
Frais de mise en place de garanties	<b>30,80 €</b>
Frais de dossier pour réaménagement	<b>sur devis</b>
Transfert d'un prêt entre personnes ou entités juridiques	
• par prêt	<b>130,20 €</b>
• maximum	<b>650,00 €</b>
Transfert d'hypothèque	<b>130,20 €</b>
Mainlevée nantissement fonds de commerce ou matériels	<b>282,50 €</b>
Garantie pour compte commun Entreprises	<b>à partir de 308,00 €</b>



# Opérations à l'international<sup>1</sup>

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse Régionale. Nos Conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

## Change

<b>Commission de change appliquée en sus pour toute opération</b> (ex. : virement, chèque...) nécessitant une conversion (achat ou vente de devises)	<b>0,10 %</b>
• avec un minimum de	<b>18,01 €</b>
<b>Achat ou vente de devises (billets)</b>	<b>5,80 € /opération +1% du cours de change sur le montant</b>
<b>Frais de dossier sur opération de change à terme, Flexigain, Flexiterme</b>	
• ouverture	<b>73,81 €</b>
• tirage	<b>26,41 €</b>

## Import (en provenance de l'étranger)

<b>Virements</b>	<b>GRATUIT</b>
• SEPA	<b>18,12 €</b>
• autres virements internationaux en euros ou autre devise	<b>16,46 €</b>
<b>Chèques</b>	
• crédit immédiat sauf bonne fin	<b>0,15 % minimum 35,32 €</b>
• crédit après encaissement	<b>0,15 % minimum 37,35 €</b>
<b>Effets</b>	<b>0,21 % minimum 82,67 €</b>
<b>Remises documentaires</b>	<b>0,21 % minimum 84,07 € maximum 602,83 €</b>
• avis d'acceptation d'un effet	<b>18,02 €</b>
• demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	<b>44,35 €</b>
• frais de port France Chronopost	<b>23,87 €</b>
• frais de port DHL	<b>47,74 €</b>
• frais SWIFT	<b>17,59 €</b>

## Export (à destination de l'étranger)

<b>Virements SEPA</b>	
<b>Télétransmis</b>	<b>GRATUIT</b>
• commission de service par virement	<b>0,27 €</b>
<b>Papier</b>	<b>3,95 €</b>
<b>Virements émis vers un pays autre que l'un des pays composant le SEPA</b>	<b>0,11 % minimum 22,63 €</b>
• correction sur virement non conforme	<b>16,22 €</b>
<b>Chèques</b>	<b>0,15 % minimum 37,34 €</b>

1 - Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 23) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

<b>Effets</b>	<b>0,21 % minimum 56,23 €</b>
• commission d'acceptation ou de prorogation	<b>102,30 €</b>
<b>Remises documentaires</b>	<b>0,21 % minimum 57,19 €</b>
• commission de non utilisation	<b>maximum 319,32 €</b>
• demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	<b>43,61 €</b>
• frais de port France Chronopost	<b>44,35 €</b>
• frais de port DHL	<b>23,87 €</b>
• frais SWIFT	<b>47,74 €</b>
	<b>17,58 €</b>

## Crédits documentaires

<b>Crédits Documentaires - Export</b>	<b>0,10 % minimum 122,20 €</b>
• commission de notification de crédit documentaire	<b>variable selon pays</b>
• commission de confirmation	<b>0,15 % minimum 157,37 €</b>
• commission d'étude des documents	<b>108,52 €</b>
• forfait de modification et pré-étude	<b>0,15 % minimum 251,89 €</b>
• commission de transfert de crédit	<b>17,58 €</b>
• frais SWIFT	<b>114,96 €</b>
• frais de mise en jeu de la garantie	

### Crédits Documentaires - Import

• commission engagement crédit documentaire import	<b>0,26 %/trimestre indivisible</b>
• modifications diverses (termes du crédit documentaire)	<b>minimum 13,01 €</b>
• commission d'étude des documents	<b>forfait 106,67 €</b>
• garantie pour absence de documents	<b>0,15 % minimum 122,20 €</b>
• garantie pour cession de marchandise	<b>117,23 €</b>
• frais d'études de documents irréguliers (à la charge du vendeur)	<b>117,23 €</b>
• abonnement E-Trade	<b>116,85 €</b>
• commission de paiement différé	<b>nous consulter</b>
	<b>0,125 % minimum 93,78 €</b>

## Engagement par signature

• commission d'étude	<b>à partir de 93,13 €</b>
• commission d'engagement trimestrielle	<b>1,52 % minimum 116,81 €</b>
• frais de mise en jeu	<b>0,15 % minimum 87,26 €</b>
• notification / authentification garanties reçues	<b>82,17 €</b>
• avenant ou modification	<b>94,00 €</b>
• frais d'acte simple (émission)	<b>119,70 €</b>
• frais SWIFT	<b>17,58 €</b>

## Altios

Missions clés en main à l'étranger	<b>nous consulter</b>
------------------------------------	-----------------------

## Autres opérations

Commission de mouvement sur compte en devises	<b>GRATUIT</b>
Frais de tenue de compte en devises	<b>7,52 €/mois</b>
Renseignements commerciaux	<b>nous consulter</b>
Opération de portefeuille sur chèque et effet (avis de sort, acceptation, prorogation, réclamation, impayé)	<b>36,28 €</b>



# Épargne, titres et placements financiers

## Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres, d'un PEA/PEA-PME ou d'un PERI (Plan d'Épargne Retraite Individuel)

**GRATUIT**

Transfert de compte titres vers une autre banque

- titres cotés
- titres non cotés

15,00 €/ligne

50,00 €/ligne

minimum 101,40 €

Transfert d'un PEA/PEA-PME vers une autre banque

- titres cotés
- titres non cotés

15,00 €/ligne

50,00 €/ligne

maximum 150,00 €

Transfert de titres étrangers

nous consulter

Enregistrement et autres opérations sur titres non cotés

1,20 %

maximum 78,00 €

Mise en nominatif administré

26,95 €/ligne

Mise en nominatif pur

46,10 €/ligne

Gestion conseillée

à partir de  
89,00 €/trimestre

## Ordres de bourse : valeurs cotées en France et à l'étranger

	COMPTE-TITRES et PERI				PEA PEA PME
	Courtage	Frais fixes /ordre	Montant mini Frais bourse France	Montant mini Frais bourse étrangère	Courtage
<b>AGENCE</b>	<b>1,40 %</b>	<b>6,80 €</b>	<b>23,10 €</b>	<b>23,10 €</b>	<b>1,20 %</b>
<b>SERVICES DE BANQUE À DISTANCE</b>					
Par téléphone	1,20 %	4,90 €	14,60 €	16,70 €	1,20 %
● Par internet Invest Store Initial	0,55 %	GRATUIT	8,00 €	16,70 €	0,50 %
● Par internet Invest Store Intégral					
• ordre ≤ à 1 000 €	0,50 %	GRATUIT	2,00 €	16,70 €	0,50 %
• ordre entre 1 001 et 3 400 €	0,16 %	GRATUIT	2,00 €	16,70 €	0,16 %
• ordre entre 3 401 et 7 000 €	0,14 %	GRATUIT	-	16,70 €	0,14 %
• ordre > à 7 001 €	0,12 %	GRATUIT	-	16,70 €	0,12 %
<b>WARRANT - SERVICE INVEST STORE INTÉGRAL</b>				<b>forfait : 8,00 €</b>	
<b>COMMISSION DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)</b> Service Invest Store Intégral				<b>0,024 %/jour</b>	

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution et hors taxe sur les transactions financières

<b>Compte-titres :</b>	
<b>Souscription et vente d'OPC externe</b> (hors droits émetteur)	agence, tél. ou internet : <b>1,20 %</b> mini 10,40 € maxi 30,80 €

<b>PEA - PEA PME :</b>	
<b>Souscription d'OPC externe</b> (hors droits émetteur) en l'absence de droits d'entrée ou si acquis au fonds :	agence, tél. : <b>1,20 %</b> maxi 30,80 €
	internet : <b>0,50 %</b> maxi 30,80 €

<b>Souscription et vente d'OPC Crédit Agricole</b>	<b>Nous consulter</b>
--	-----------------------

<b>Ordre annulé, non exécuté</b>	<b>GRATUIT</b>
----------------------------------	----------------

## Droits de garde appliqués par compte titres, PEA, PEA-PME et PERI (valorisation du portefeuille au 31/12)

<b>Pour les sociétaires sur les parts sociales, les CCA et les actions Crédit Agricole SA</b>	<b>GRATUIT</b>
---	----------------

<b>Frais de tenue de compte titres et Plan d'Épargne Retraite Individuel titres (PERI)</b>	<b>20,40 €</b>
--	----------------

<b>Montant global du portefeuille compris entre :</b>	<b>Commission proportionnelle au montant du portefeuille</b>
---	--

0 et 10 000 €	<b>0,40 %</b>
10 001 et 50 000 €	<b>0,30 %</b>
50 001 et 100 000 €	<b>0,25 %</b>
> à 100 000 €	<b>0,20 %</b>

<b>Frais fixes par ligne</b>	<b>3,00 €</b>
------------------------------	---------------

<b>Montant maximum</b>	<b>425,00 €</b>
------------------------	-----------------

## Épargne salariale

<b>Plan Épargne Entreprise, Intéressement, Participation, Retraite Collective, Plan d'Épargne inter-entreprises (PEI), Plan Épargne Retraite Collectif (PERCO)</b>	<b>nous consulter</b>
--	-----------------------

## Rémunération de la trésorerie

<b>Certificat de dépôt négociable</b>	<b>nous consulter</b>
---------------------------------------	-----------------------

<b>Dépôts à terme et Bons de Caisse</b>	<b>nous consulter</b>
---	-----------------------

<b>Sicav court terme</b>	<b>nous consulter</b>
--------------------------	-----------------------



# Assurances et prévoyance collectives

Valeur Prévoyance <sup>1</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
Valeur Prévoyance Multipartenaires <sup>1</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
Protection revenus PRO <sup>1</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
Protection revenus AGRI <sup>1</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle <sup>2</sup>	
• Initiale	<a href="#">nous consulter</a>
• Intégrale	<a href="#">nous consulter</a>
Accordance <sup>1</sup> : préparation de la retraite ou de la transmission	<a href="#">nous consulter</a>
PrediAgri <sup>1</sup> : préparation de la retraite ou de la transmission	<a href="#">nous consulter</a>
FloriAgri <sup>1</sup> : contrat d'assurance vie multisupports	<a href="#">nous consulter</a>
FloriPro <sup>1</sup> : contrat d'assurance vie multisupports	<a href="#">nous consulter</a>

## Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle <sup>2</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
Assurance multirisque agricole <sup>2</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés	
• Complémentaire Santé <sup>2</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
• Assurances santé collectives <sup>1</sup>	<a href="#">nous consulter</a>

## Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel <sup>2</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
Assurance des Automoteurs agricoles et de manutention <sup>2</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
Assurance multirisque climatique, aléas climatiques et mortalité des animaux <sup>2</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
Assurance Cyber Protection <sup>2</sup>	<a href="#">nous consulter</a>
● SecuriCOMPTE Pro Plus <sup>3</sup> (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels) Si détention d'un Compte à Composer Pro	<b>3,00 €/mois</b> <b>GRATUIT</b>
SecuriHELP Pro <sup>3</sup> (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	<b>1,00 €/mois</b>
SécuCOMPTE <sup>3</sup> protection vol (plus commercialisé depuis 2012)	<b>4,87 €/mois</b>
SécuCOMPTE <sup>3</sup> coup dur Professionnels (plus commercialisé depuis 2012)	<b>9,35 €/mois</b>

1 - PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.

2 - Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

3 - Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

● SecuriCOMPTE Agri Plus <sup>3</sup> (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels)	<b>4,00 €/mois</b>
Si détention d'un Compte à Composer Agri	<b>GRATUIT</b>
<b>SecuriHELP Agri<sup>3</sup></b> (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	<b>6,00 €/mois</b>
<b>SécuriCOMPTE<sup>3</sup> protection vol Agriculteurs</b> (plus commercialisé depuis 2012)	<b>2,75 €/mois</b>
<b>SécuriCOMPTE<sup>3</sup> protection vol Agriculteurs Privilège</b> (plus commercialisé depuis 2012)	<b>9,45 €/mois</b>
<b>SécuriCOMPTE<sup>3</sup> coup dur Agriculteurs</b> (plus commercialisé depuis 2012)	<b>9,35 €/mois</b>

## Autres assurances

PACK Pro Nexecur (télésurveillance) <sup>4</sup>	<b>nous consulter</b>
Assurance des emprunteurs	<b>nous consulter</b>
Ouverture d'un dossier sinistre Assurance des Crédits	<b>42,10 €</b>

## Autres services

### Succession

<b>Frais d'ouverture et de traitement de dossier</b>	<b>GRATUIT</b>
• succession ≤ 3000 € • succession > 3000 €	<b>1,00 % des avoirs minimum 80,00 € maximum 620,00 €</b>

<b>Frais de gestion annuels</b> (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)	<b>85,00 €</b>
---	----------------

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

### PleinChamp<sup>5</sup>

<b>Accès au site www.pleinchamp.com (hors PleinChamp Pro)</b>	<b>GRATUIT</b>
● PleinChamp Pro Si détention d'un Compte Service Agriculteurs Essentiel ou Compte à Composer Agri	<b>9,90 €/mois*</b> <b>GRATUIT</b>

PleinChamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable ;
- Analyses et avis d'experts des marchés Elevage ;
- Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures ;
- Analyses et avis d'experts Energie ;
- Analyses et avis d'experts Azote ;
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole.

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de PleinChamp PRO.

\* La durée minimale pour tout abonnement est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

4 - Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

5 - PleinChamp Pro est un service proposé par la SAS PleinChamp, société par action simplifiée au capital de 3.290.100 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex

## Divers

<b>Edition d'attestation d'avoirs</b>	<b>10,20 €/attestation</b>
<b>Envoi de courrier en recommandé</b>	<b>5,00 €/courrier</b>
<b>Frais de location de coffre fort - selon taille (prix TTC)</b>	<b>de 84,45 € à 224,95 €/an</b>
<b>Frais d'ouverture de coffre</b> (perte ou vol des clés, succession, oubli de combinaison...)	<b>nous consulter</b>
<b>Commission de circularisation de commissaire aux comptes</b>	<b>130,15 €</b>
<b>Location salle «La Place»</b>	<b>7,50 € la 1/2 journée</b>
• Pour les sociétaires	<b>GRATUIT</b>



## Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution proposée, le Client a la possibilité de faire appel au service Qualité Écoute Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale Val de France : Service Qualité Écoute Clients - CS 50069 - 28008 Chartres Cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse : [www.ca-valdefrance.fr](http://www.ca-valdefrance.fr) (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le service Qualité Écoute Clients accusera réception de la réclamation dans les 48 heures et s'efforcera d'apporter au client une réponse dans un délai maximum de 30 jours.

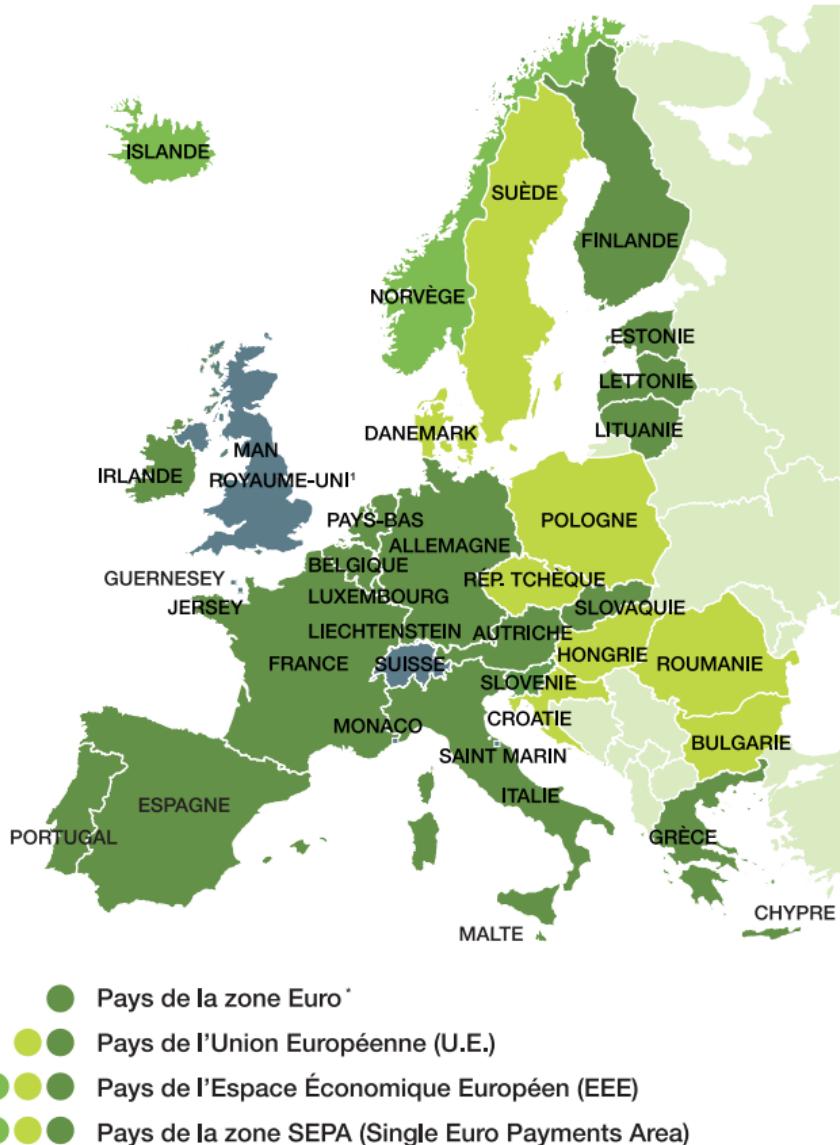
Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque
- les services de paiement ;

le Service Qualité Écoute Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si le Client n'a pas pu résoudre au préalable son différend auprès du service Qualité Écoute Clients par une réclamation écrite, il a également la possibilité, si la réglementation le prévoit, de s'adresser gratuitement à l'instance de règlement extrajudiciaire des litiges proposée par la Caisse régionale, dont les coordonnées et les modalités de saisine sont disponibles sur le site Internet de la Caisse régionale.

# Cartographie des zones européennes



<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Document informatif à vocation non-publicitaire

**11/2021 - Réf : SPE2022** - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 704. Adresses : CS 50069 28008 Chartres Cedex ou CS 23428 41034 Blois Cedex - Tél. : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 - [www.ca-valdefrance.fr](http://www.ca-valdefrance.fr)